



## 1758 - RAPPEL À L'ORDRE

Du 31 août 1758

« Faisons défense à toute personne de quelque qualité et condition qu'ils soient de mener ou de laisser mener par leurs enfans ou domestiques leurs chiens dans la campagne et à travers les vignes du finage de Landreville, comme aussi à toutes personnes d'aller les jours de feste et le dimanche même les jours ouvriers à travers les vignes autres que celles dont ils sont propriétaires comme aussi (laisser) sous quels que prétexte que ce soit des hottes et des pagniers dans les dites vignes à peine de vingt cinq livres d'amende et même de plus grande peine ».



Relevé par Jeanine ROLLAND

Sources : Archives départementales de l'Aube 2B61

Photo : site champagne VARNIER-FANNIERE



## BAPTÊME DE LA GROSSE CLOCHE ELISABETH MONIQUE EN 1760

L'an Mil sept cent soixante le dix neuvieme jour du mois doctobre  
a été faite la benediction de la grosse de la paroisse de landreville  
et a été nomée par Monseigneur lillustrissime et reverendissime  
de la grosse gilbert de mont morin eveque de langres duc et pair de france  
Commandeur de l'ordre du St esprit et fut nomée elisabeth monique  
19- octobre par haute et puissante dame madame elisabeth monique arnauld  
1760 epouse de haut et puissant seigneur claud françois deponcher  
Conseiller d'état ordinaire grand doyen de Messieurs les Maitres  
des requêtes de l'hotel du roy baron de chassenay tour Sainte parise  
berlignolle chervey et autres lieux en presence de Messieurs jean  
Michel delpeche de merinville ancien Conseiller au parlement de  
paris. guij louis guenichon equier et seigneur du diocèse et  
autre lieux louis DeSt Martin Cousin de laditte dame jacque  
singet curé de loche <sup>de landreville</sup> nicolas martinot curé de ville sur arce  
jean juillier thevenin curé de chervé andré Magd'elaine vicaire  
de selles jacque banchet vicaire de vivier et charle Cachet  
prestre et vicaire dudit lieu sousignés  
singet curé de loche G. eveque de langres  
C. de landreville  
Elisabeth, Arnauld Poncher  
Martinot curé de selles de Meauville  
Louis (Claude) St Martin  
Cachet p. et vic  
de landreville

L'an Mil sept cent soixante le dix neuvieme jour du mois doctobre  
a été faite la benediction de la grosse de la paroisse de landreville  
et a été nomée par Monseigneur lillustrissime et reverendissime  
gilbert de mont morin evêque de langres duc et pair de France  
Commendeur de l'ordre du St esprit et fut nomée elisabeth Monique  
par haute et puissante dame madame elisabeth monique arnauld  
epouse de haut et puissant seigneur claud françois deponcher  
Conseiller d'état ordinaire grand doyen de Messieurs les Maitres  
des requêtes de l'hotel du roy baron de chassenay tour Sainte parise  
berlignolle chervey et autres lieux en presence de Messieurs jean  
Michel delpeche de merinville ancien conseiller au parlement de  
paris. guij louis guenichon equier et Seigneur du diocèse et  
autre lieux louis DeSt Martin Cousin de laditte dame jacque  
singet curé de loche et de landreville nicolas martinot curé de ville sur arce  
jean juillier thevenin curé de chervé andré Magdelaine vicaire  
de selles jacques banchet vicaire de vivier et charle Cachet  
prestre vicaire dudit lieu sousignés



## 1762 - BÉNÉDICTION DE CROIX

*En vertu de la permission a nous accordée par Monseigneur Leveque duc de langres pair de France nous Soussignés avons fait la benediction des croix dont lune est Située devant la chapelle Ste beline, l'autre un peu plus haut Sur le chemin qui conduit a giey ce jourdhuy **vingt cinq aoust** mil Sept cent soixante deux.*



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Landreville, 1760-1767, vue 53/193



## 1899 - MYSTÉRIEUX BOLIDE DANS LE CIEL

**Landreville.** — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers quatre heures, M. Charles Antoine, vigneron, s'était relevé pour un motif quelconque.

Il allait rentrer quand, tout à coup, dans la direction sud, sud-ouest, une vive lumière attira son attention.

Croyant à un incendie — il est clairon des pompiers — il avance pour se rendre compte.

La lueur aperçue était due à un bolide qui éclata presque aussitôt et assez haut dans le ciel, laissant pendant quelques instants une traînée lumineuse avec, au centre, une ligne verticale noire très curieuse. Le spectateur entendit fort bien une espèce de détonation, ce qui indiquerait que le bolide n'était pas trop éloigné.

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Relire la Presse, Le Petit Républicain, 6 octobre 1899, page 22/125